



1 rue Jules Ferry  
10510 Maizières la Grande-Paroisse  
03.25.24.54.72  
[les-galopins.maizieres@orange.fr](mailto:les-galopins.maizieres@orange.fr)

# INSCRIPTIONS MERCREDIS 2019-2020

Mois :

Réglé par :

Cheque

Espèces

Le / /

Nom du responsable légal : .....

Prénom de l'enfant : .....

Septembre 2019					
	Journée		Demi-journée		
	Avec Repas	Sans Repas	Matin	Midi	Après-Midi
4					
11					
18					
25					



Octobre 2019					
	Journée		Demi-journée		
	Avec Repas	Sans Repas	Matin	Midi	Après-Midi
2					
9			SORTIE EN JOURNEE - SEMAINE DU GOUT		
16					
Vacances du 21 octobre au 3 novembre 2019					

Novembre 2019					
	Journée		Demi-journée		
	Avec Repas	Sans Repas	Matin	Midi	Après-Midi
6					
13					
20					
27					

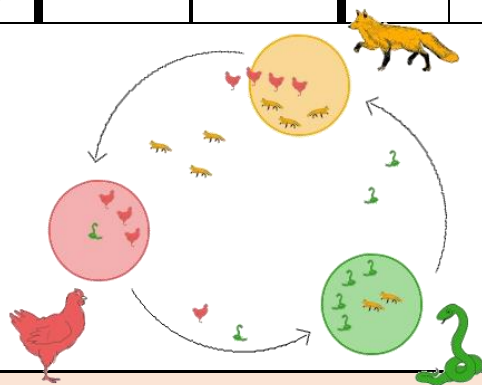
Mois :

Réglé par :

Cheque

Espèces

Le / /



Décembre 2019					
	Journée		Demi-journée		
	Avec Repas	Sans Repas	Matin	Midi	Après-Midi
4					
11					
18					
Vacances du 23 décembre 2019 au 3 janvier 2020					

Janvier 2020					
	Journée		Demi-journée		
	Avec Repas	Sans Repas	Matin	Midi	Après-Midi
8					
15					
22					
29					



Toute inscription remise après le dernier jeudi du mois en cours, sera prise en compte en fonction des effectifs.

**Pour les mercredis voir tarifs ci-dessous :**

Soit :           mercredis journée x ..... € =           €

Soit :           mercredis demi-journée x ..... € =           €

**à régler à l'inscription par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public ou la somme précise en espèces.**

*Les Tarifs sont affichés à l'accueil de loisirs et vous les trouverez dans le règlement intérieur en Annexe 1 que vous avez signé à l'inscription de l'enfant.*

**Aucun enfant ne pourra être accueilli à la restauration scolaire ou à l'accueil de loisirs les mercredis**

**Sans inscription préalablement réglé.**

**Petit rappel du règlement intérieur pour les mercredis :**

↳ Arrivée entre 7h et 9h / 13h15 et 14h.

↳ Départ entre 11h30 et 12h / 16h30 et 18h25.

↳ Aucun remboursement ne pourra s'effectuer sans certificat médical pour une présence sans repas. Le repas est commandé une semaine avant à un prestataire et ne pourra pas être remboursé pour le jour même.

↳ Prévoir un sac avec un change, une bouteille d'eau, un goûter et une paire de chausson (cette dernière pourra rester à l'accueil de loisirs).



1 rue Jules Ferry  
10510 Maizières la Grande-Paroisse  
03.25.24.54.72  
[les-galopins.maizieres@orange.fr](mailto:les-galopins.maizieres@orange.fr)

# INSCRIPTIONS MERCREDIS 2019-2020

Mois :  
Régulé par :  
 Cheque  
 Espèces  
Le / /

Nom du responsable légal : .....

Prénom de l'enfant : .....

Février 2020					
	Journée		Demi-journée		
	Avec Repas	Sans Repas	Matin	Midi	Après-Midi
5					
12					
Vacances du 15 février au 3 Mars 2020					



Mars 2020					
	Journée		Demi-journée		
	Avec Repas	Sans Repas	Matin	Midi	Après-Midi
4					
11					
18					
25					

Avril 2020					
	Journée		Demi-journée		
	Avec Repas	Sans Repas	Matin	Midi	Après-Midi
1					
8					
Vacances du 11 avril au 27 avril 2020					
29					

Mois :  
Régulé par :  
 Cheque  
 Espèces  
Le / /



Mai 2020					
	Journée		Demi-journée		
	Avec Repas	Sans Repas	Matin	Midi	Après-Midi
6					
13					
20					
27					

Juin 2020					
	Journée		Demi-journée		
	Avec Repas	Sans Repas	Matin	Midi	Après-Midi
3		SORTIE EN JOURNEE			
10					
17					
24					
Juillet 2020					
1					



Toute inscription remise après le dernier jeudi du mois en cours, sera prise en compte en fonction des effectifs.

**Pour les mercredis voir tarifs ci-dessous :**

Soit :           mercredis journée x ..... € =           €

Soit :           mercredis demi-journée x ..... € =           €

**à régler à l'inscription par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public ou la somme précise en espèces.**

*Les Tarifs sont affichés et vous les trouverez dans le règlement intérieur en Annexe 1 que vous avez signé à l'inscription de l'enfant.*

**Aucun enfant ne pourra être accueilli à la restauration scolaire ou à l'accueil de loisirs les mercredis**

**Sans inscription préalablement réglé.**

**Petit rappel du règlement intérieur pour les mercredis :**

↳ Arrivée entre 7h et 9h / 13h15 et 14h.

↳ Départ entre 11h30 et 12h / 16h30 et 18h25.

↳ Aucun remboursement ne pourra s'effectuer sans certificat médical pour une présence sans repas. Le repas est commandé une semaine avant à un prestataire et ne pourra pas être remboursé pour le jour même.

↳ Prévoir un sac avec un change, une bouteille d'eau, un goûter et une paire de chausson (cette dernière pourra rester à l'accueil de loisirs).